
Renvoi au comité d'instruction publique de vers qui seront chantés dans le temple de la Raison de Verdun-sur-Meuse, en annexe de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de vers qui seront chantés dans le temple de la Raison de Verdun-sur-Meuse, en annexe de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 455;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34977_t1_0455_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Répande une volupté pure.
Quand sous tes lois la vanité murmure ;
Loin de ses trompeuses grandeurs
Tu nous fais goûter des faveurs
Dont l'âge d'or fut la peinture.

O toi qui brilles etc...
Sur le sol riant de la France
Où ton culte sacré vient de prendre naissance
Unie avec la Liberté,
Tu vas au sein de la félicité,

Verser la paix et l'abondance.
Les Français conduits par la reconnaissance,
Viendront aux pieds de tes autels,
Au milieu des jeux solennels,
Célébrer leur indépendance.
Sur le sol etc...

Bientôt maîtresses de la terre,
La douce égalité, la liberté guerrière,
De l'homme briseront les fers.
Bientôt la nuit qui couvre l'univers
Rendra le monde à la lumière.

O Dées, la France est la première
Qui connut, et soutint vos droits.
Fixez donc à jamais vos lois
Sur cette terre hospitalière.
Bientôt maîtresses etc...

Sublime amour de la Patrie
Toi, dont la flamme pure anime et vivifie
Les cœurs nés pour la Liberté;
C'est aux attrait de cette égalité
Que tu dois ta force et ta vie.

Ah! la nature est par elle embellie
L'homme ne connaît plus ses maux
Lorsqu'au milieu de ses égaux
Il sert une idole chérie.
Sublime amour etc...

SUR LA RAISON (*stances*)

L'homme aux jours de sa naissance,
Végétait sans connaissance.
Prométhée, au sein des Cieux,
Dérobe une flamme pure;
L'olympé irrité murmure
Et l'homme est semblable aux Dieux.

Mais trop fier de son génie,
Par les traits de la folie
Hélas l'homme fut atteint :
Son bonheur ne fut qu'un songe :
Par le souffle du mensonge
Son flambeau fut presqu'éteint.

Raison, lumière divine,
De ta sublime origine
Tu reprends ta majesté;
Et bientôt la nuit profonde
Qui longtemps couvrit le monde
Va céder à ta clarté.

Fuyez, stupide croyance
D'un Dieu plein d'intolérance,
D'un Dieu trompeur et méchant.
Emportez dans votre fuite
Les Ymans, race maudite
Et leur culte avilissant !

Fuyez, terreur mensongère
D'un Ténare imaginaire
Créé pour nous abuser.
Fuyez, ténébreux mystère;
La Raison qui nous éclaire
Apprend à vous mépriser.

Fuyez despotisme impie,
Vous que l'enfer en furie
Ne pourrait rivaliser.
Tombez, honteux diadèmes
Que le prêtre en ses blasphêmes,
Osa bien diviniser.

Au lieu de tant de chimères
Qui jadis berçaient nos pères,
Et les rendaient malheureux,
La bonne et simple nature,
Sous sa loi sublime et pure
Gouvernera nos neveux.

Le crime, au fond de son âme
Trouvera la vive flâme
Vengeresse des forfaits;
Et l'amour de son semblable
Sera pour l'homme équitable
Le prix de tous ses bienfaits.

Enfin la divine essence
Ne reçoit plus de la France
D'encens, de vœux superflus.
Elle n'est point adorée,
Mais elle est mieux honorée
Par le culte des vertus.

Raison, déesse du sage,
Tu nous conduits sans naufrage
Au port de la Liberté :
Achève un si beau prodige,
Et que ton vol nous dirige
Jusqu'à la félicité.

Renvoyé au comité d'instruction publique (1).

IV

Un anonyme à la Conv., s.l.n.d.] (2)

« Pour ne pas être réputé et traité comme émigré, la loi du 8 avril 1792 exige que tout citoyen justifie sa résidence dans le territoire de la République par des certificats attestés de deux témoins .

Une autre loi du 9 août veut que les certificats soient affichés dans les municipalités pendant trois jours.

Celle du 20 décembre, même année, fixe à huit le nombre des témoins, à quinzaine l'affiche, et veut le visa des directeurs de districts et départements.

Enfin la loi du 28 mars 1793, maintient le nombre de huit témoins, compris le propriétaire ou principal locataire de la maison habitée, à leur

(1) Mention marginale non datée, signée Eschas-sériaux. Cette pièce ne semble pas avoir été transmise au Comité. GUILLAUME (*ouvr. cité*, III, 433) signale un discours imprimé du même auteur, reçu au C. d'instruction publique le 19 pluviôse.

(2) D III 237-238, doss, 6, p. 72.